

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Ouverture partielle du nouveau carrefour giratoire de la Gare

Vaudreuil-Dorion, le 23 juillet 2026 — La Ville de Vaudreuil-Dorion confirme avoir reçu l’avis officiel du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) annonçant l’ouverture à la circulation du nouveau carrefour giratoire situé à l’intersection du boulevard de la Cité-des-Jeunes, du boulevard de la Gare et de la bretelle de la sortie 2 de l’autoroute 30 ouest. Le nouveau carrefour giratoire sera mis en service dès demain, le 24 juillet 2026, à compter de 5 h. Cette confirmation fait suite à la diffusion, hier, d’informations expliquant le fonctionnement d’un carrefour giratoire.

Ce nouvel aménagement s’inscrit dans la transformation du secteur en prévision de l’arrivée du futur hôpital. Il permettra d’améliorer la fluidité de la circulation, de réduire les vitesses et d’accroître la sécurité pour l’ensemble des usagers. Son fonctionnement, qu’il soit à une ou deux voies, demeure simple et intuitif. **Jusqu’à l’achèvement des travaux du carrefour giratoire Henry-Ford, la circulation s’effectuera toutefois sur une seule voie.** Par ailleurs, le tronçon de la route 340 Est sera fermé à la circulation entre le boulevard de la Gare et la rue Henry-Ford.

Il s’agit du deuxième carrefour giratoire à entrer en opération à Vaudreuil-Dorion, mais du premier à deux voies. Celui situé à la sortie 35 de l’autoroute 40 est, menant à l’avenue Saint-Charles et au boulevard de la Cité-des-Jeunes, a été inauguré le 20 novembre 2006 et comporte une seule voie.

« Les travaux avancent rondement et nous savons qu’une période de chantier aussi intense n’est jamais facile pour les automobilistes. Nous terminons la 13^e semaine des travaux dans ce secteur, et chaque étape franchie nous rapproche de l’ouverture tant attendue de notre nouvel hôpital, un projet structurant pour toute la région. La mise en service de ce giratoire représente une avancée importante dans le grand chantier du ministère des Transports et de la Mobilité durable, qui se poursuit selon la planification établie. D’autres phases suivront, mais nous progressons concrètement vers la mise en place de l’ensemble des aménagements nécessaires », a déclaré le maire Paul Dumoulin.

Les travaux du second carrefour giratoire, situé à l’angle de la rue Henry-Ford et du boulevard de la Cité-des-Jeunes, débuteront le 3 août.

La Ville invite les automobilistes à circuler avec prudence lors des premiers jours d’ouverture et à respecter la signalisation en place.

Pour en savoir plus sur l’utilisation d’un carrefour giratoire à deux voies, consultez la section Info-travaux du site Web de la Ville, où sont disponibles une capsule vidéo et une foire aux questions.